

SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES

Bruxelles, le 29 novembre 1954.

**Direction du
Service Commercial**

BUREAU 61-12

Section 14

AVIS N° 108 C.

Code 666.13 + 11.7 + 111.20

VOYAGEURS

AUTOBUS DE SUBSTITUTION

**I. NOEUD DE WAIMES ET ST VITH - LIGNE 48 B
ST VITH-GOUVY - DESSERTE D'UNE NOUVELLE
EXTENSION ET INSTAURATION DE NOUVEAUX
ARRETS.**

A partir du 5 décembre 1954, les autobus de la ligne 48 B seront détournés de leur itinéraire actuel : le trajet de "Carrefour vers Diekirch" à Gouvy s'effectuera via Dreyfeldt et Ourthe.

*La desserte du nouveau parcours entre Carrefour vers Diekirch et Gouvy constitue une **extension** à nos lignes et est donc soumise aux dispositions concernant les extensions figurant à l'Avis 6 C de 1954.*

Toutefois tous les titres de transport admis jusqu'ici dans l'autobus entre Carrefour vers Diekirch et Gouvy seront valables sur le parcours d'extension à la condition que le voyage ne soit pas interrompu sur ce parcours.

Les arrêts, leur désignation et les distances à appliquer tant pour les billets que pour les abonnements sont les suivants :

(B)-40324-11-54-(1300)-J.S.

36	Beho			
37	2(*)	Carrefour vers Diekirch		
38	5	4	Dreyfeldt	
39	7	6	3	Ourthe (Café des Sports et Maison Lemaire)
40	8	6(*)	4	2 Gouvy

(*) pas applicable pour les abonnements.

Remarques importantes.

- 1° Carrefour vers Diekirch repris ci-dessus ne fait pas partie de l'extension et conserve le régime qui lui a été appliqué jusqu'ici (point tarifé non assimilé entre Beho et Gouvy).
- 2° Les distances à appliquer entre les points repris au tableau et les autres points du réseau s'obtiennent en additionnant la distance correspondante du tableau ci-dessus à celle de Beho ou de Gouvy au point intérieur choisi.
- 3° Pour les abonnements, les parcours d'extension sont comptés à partir de Beho ou de Gouvy suivant le cas.

*

* *

Le tarif de la ligne donnant les prix à appliquer sera réédité prochainement. Les nouveaux arrêts intermédiaires non tarifés suivants y seront repris :

Route de Vielsalm : entre St Vith (Centre) et Maison Thomas.

Maison Micniels : entre Neundorf (Eglise) et Krombach (Eglise).

Weisten Mullen : entre Krombach (Eglise) et Weisten (Cabine).

Route de Grufflange : entre Braunlauf (Eglise) et Maldange (Eglise).

Café Faber : entre Beho (Eglise) et Carrefour vers Diekirch.

*

* *

voir aussi 180 C
du 19/11

**LIGNE 48 A WAIMES - ST VITH.
MODIFICATION DE LA TARIFICATION DE NIEDER-
EMMELS.**

Ce point considéré jusqu'ici comme intermédiaire non tarifé sera dorénavant un **point tarifé non assimilé** taxé sur la base des distances suivantes pour les relations en service intérieur de la ligne d'autobus :

celle de la gare de St Vith + 3 km
celle de la gare de Born + 4 km.

*

* *

Les annexes II et III à l'Avis 24 C sont remplacées par les tableaux ci-joints donnant notamment la nouvelle désignation des arrêts (annexes I et II).

**II. LIGNE 88 A - TOURNAI - LA GLANERIE.
ORGANISATION DE LA DESSERTE DE LA COMMUNE
D'ESPLECHIN.**

A partir du 13 décembre prochain, le service d'autobus du noeud de Tournai desservira au départ de la gare de Willemeau les villages de Froidmont et Esplechin.

Ce nouveau tronçon de ligne est soumis au régime des extensions dont il est question à l'Avis 6 C de 1954 (consigne générale de tarification des services d'autobus de substitution).

Les distances à prendre en considération pour la confection des billets et des abonnements de toutes les catégories sont reprises au tableau ci-dessous où figurent également les lettres qui serviront à désigner les arrêts :

D				Willemeau (gare)	
G	2			Froidmont (Cabine)	
G	2	1		Froidmont (Place)	
H	4	2	2	Esplechin (Chapelle)	
H	4	3	3	1	Esplechin (Place)

Le tarif de la ligne sera réédité prochainement et donnera les prix à appliquer.

III. LIGNE 166 - BERTRIX - PALISEUL.

Le service d'autobus précité ayant été supprimé, l'Avis 86 C du 4 octobre 1951 devient sans objet.

IV. SIMPLIFICATION DE L'EXPLOITATION DE LA LIGNE 154. NAMUR - DINANT.

A partir du 6 décembre prochain, certains trains de voyageurs seront supprimés le matin et le soir sur la ligne 154 entre Namur et Dinant et remplacés par des parcours d'autobus de substitution qui suivent de près la ligne ferrée.

Ces parcours d'autobus sont soumis à la tarification chemin de fer et toutes les prescriptions de l'Avis 6 C de 1954 sont applicables pour autant qu'elles ne soient pas en opposition avec les dispositions ci-après :

Le receveur régularise les voyageurs non munis de titres de transport au moyen de bulletins de régularisation. Il ne délivre toutefois des billets que pour les destinations de l'autobus et sera muni à cet effet d'un tarif comme sur les autres autobus de substitution.

L'assimilation des arrêts "autobus" aux gares chemin de fer se fera comme il est prévu à l'annexe I au présent Avis.

Le Directeur du Service Commercial,

ANTOINE.

Arrêts "Autobus" (1)

Gare "chemin de fer"
correspondante.

NAMUR (GARE)	Namur
Ecole des Cadets	-
JAMBES (PLACE COMMUNALE)	Jambes (Nord)
Rue de Francquen	-
VELAINE (PASSAGE A NIVEAU)	Velaine
Chemin du Sart Hulet	-
DAVE (GARE)	{ Dave (Nord)
PONT DU CURE	{
TAILFER (GARE)	{ Tailfer
ROCHER DE FRENES	{ Rocher de Frenes
LUSTIN	{ Lustin
Trappe-Cul	-
La Corniche	-
Grand-Godinne	-
GODINNE (GARE)	Godinne
Collège	-
Fidevoye	-
Place	-
YVOIR (GARE)	Yvoir
Route vers Maredsous	-
ANHÉE (PLACE)	{ Anhée (2)
	{
	{
	{
RUE Ste BARBE	Houx (2)
BOUT DES CAMAGNES	Houx
BOUVIGNES (GARE)	Anhée (Bifurcation)
DINANT (GARE)	Bouvignes
	Dinant

(1) en retrait les arrêts intermédiaires non tarifés.

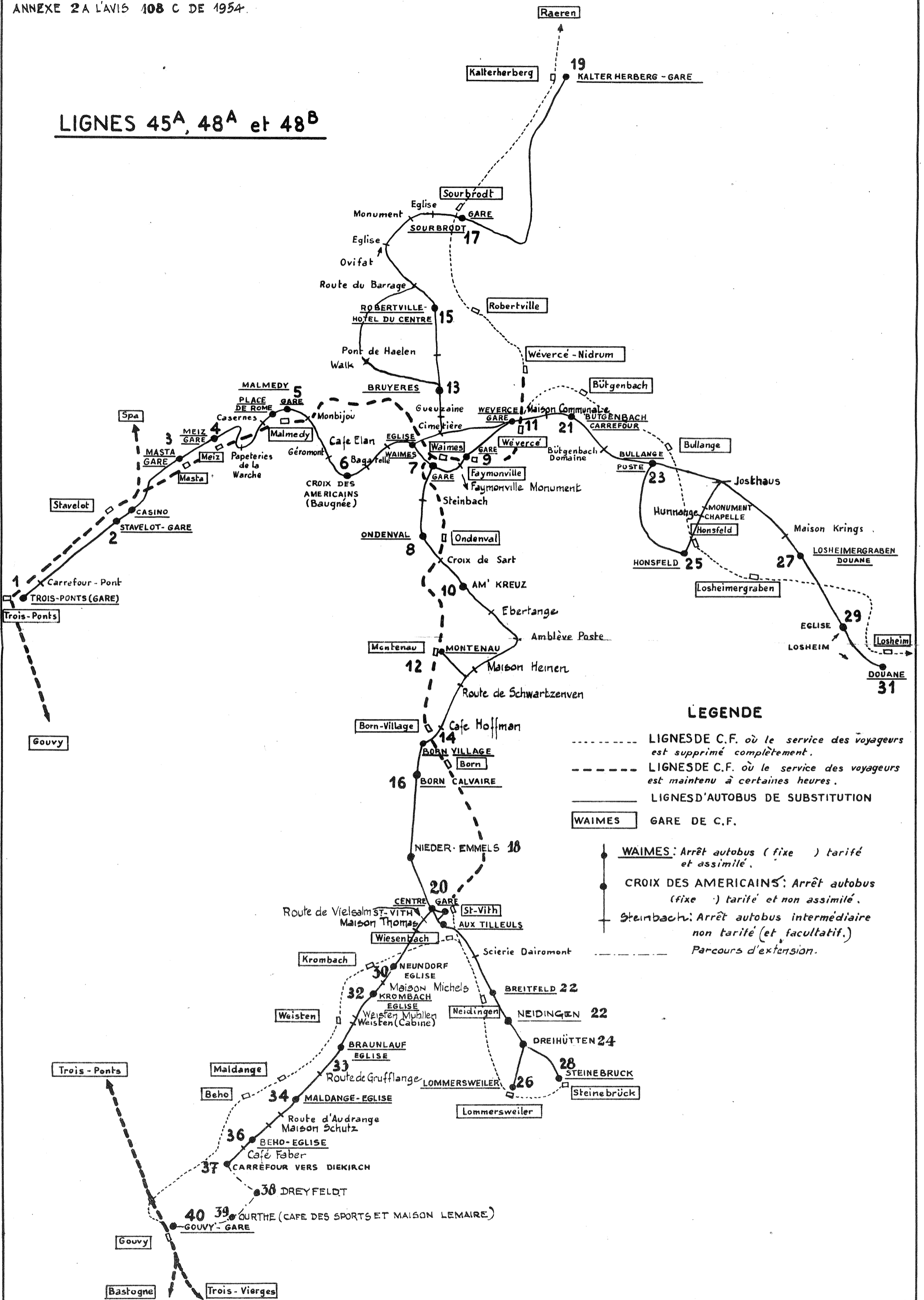
(2) dans les relations avec les points situés dans la direction de Dinant, assimilation à Anhée. Dans les autres relations, assimilation à Houx.

CENTRE DE ST-VITH.

Point d'arrêt "Autobus"	Points tarifés "C.F." correspondants.	Numéros désignant les arrêts tarifés
MALMEDY-GARE	Malmédy	5
Monbijou	-	6
Géromont	Waimes	7
CROIX DES AMERICAINS (1)	Ondenval	8
Bagatelle et Café Elan	-	10
WAIMES- EGLISE ET GARE	-	12
Steinbach	Montenau	14
ONDENVAL	Born-Village	16
Croix de Sart	Born	18
AM KREUZ (1)	St Vith	20
Ebertange	-	
Ambève-Poste	-	
Maison Heinen	-	
MONTENAU	-	
Route de Schwartzzenven	-	
Café Hoffman	-	
BORN-VILLAGE	-	
BORN-CALVAIRE	-	
NIEDER-EMMELS	-	
ST-VITH (CENTRE, GARE et AUX TILLEULS)	-	
Scierie Dairmont	-	
BREITFELD ET NEIDINGEN	Neidingen	22
DREIHUTTEN (1)	-	24
LOMMERSWEILER	Lommersweiler	26
STEINBRUCK	Steinebrück	28
Maison Thomas	-	
NEUNDORF- EGLISE (1)	Krombach	30
KROMBACH- EGLISE	-	32
Weisten (Cabine)	Weißen	33
BRAUNLAUF- EGLISE	Maldange	34
MALDANGE- EGLISE	-	
Route d'Audrange	-	
Maison Schutz	-	
BEHO- EGLISE	Beho	36
CARREFOUR VERS DIEKIRCH (1)	-	37
DREYFELDT	-	38
COURTHE (CAFE DES SPORTS ET MAISON LEMAIRE)	-	39
GOUVY-GARE	Gouvy	40

(1) Point tarifé supplémentaire, prévu uniquement pour la taxation des billets en service intérieur des lignes d'autobus.

LIGNES 45^A, 48^A et 48^B



LÉGENDE

- LIGNES DE C.F. où le service des voyageurs est supprimé complètement.
- LIGNES DE C.F. où le service des voyageurs est maintenu à certaines heures.
- LIGNES D'AUTOBUS DE SUBSTITUTION
- WAIMES GARE DE C.F.
- WAIMES: Arrêt autobus (fixe) tarifé et assimilé.
- CROIX DES AMERICAINS: Arrêt autobus (fixe) tarifé et non assimilé.
- + Steinbach: Arrêt autobus intermédiaire non tarifé (et facultatif.)
- Parcours d'extension.